



UNIVERSITÄTS-  
BIBLIOTHEK  
PADERBORN

**Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XIe  
au XVIe siècle**

**Viollet-le-Duc, Eugène-Emmanuel**

**Paris, 1863**

Herse

---

[urn:nbn:de:hbz:466:1-80785](#)

chose qu'un espace appartenant à un seigneur féodal ou à la ville, sur lequel on permettait la vente de marchandises. La halle se tenait sur une place, sous des porches d'églises, sous des portiques de maisons, autour des beffrois, des hôtels de ville, sous des appentis. Par le fait, la halle n'avait pas un caractère monumental qui lui fut particulier. Il n'y a donc pas lieu de nous étendre ici sur ces établissements. Sauval, cependant, mentionne la halle aux draps en gros de Paris, qui, dès 1417, « consistait en vingt travées, avait six toises de large, et était couverte d'une voûte de pierre de taille. » Mais cette halle ayant été démolie en 1572, nous n'avons aucun renseignement sur sa structure.

**HERSE**, s. f. *Harse, coulisse.* Lourde claire-voie composée de pièces de fer ou de charpente assemblées, s'engageant verticalement dans deux rainures et formant un obstacle sous le passage d'une porte fortifiée. La herse se relève au moyen de contre-poids et d'un treuil; elle retombe par son propre poids. Les Romains connaissaient la herse; on la voit figurée sur des vignettes de manuscrits dès les ix<sup>e</sup> et xi<sup>e</sup> siècles. Toutefois, dans les édifices militaires encore debout, nous n'en connaissons pas qui soient antérieures au xii<sup>e</sup> siècle.

Nous avons l'occasion de donner un certain nombre de combinaisons de herses à l'article PORTE.

**HEURTOIR**, s. m. *Hurtoir.* Marteau pour frapper aux portes. Les premiers heurtoirs paraissent avoir été de petits maillets suspendus extérieurement aux huis des portes.

« Bien sembloit l'hermitage de viel antiquité.  
« Cele part est alée s'a à l'uisset hurté.  
« D'un maillet qui là pent a sus l'uis assené <sup>1</sup>. »

Les anneaux de fer attachés à des têtes de bronze en dehors des portes, dès une époque très-ancienne, servaient également de heurtoirs, car ils sont souvent munis d'une boule ou partie renflée qui frappait sur une grosse tête de clou. Ces anneaux facilitaient le tirage des vantaux lorsqu'on voulait les fermer; de plus ils étaient, à la porte de certaines églises, un signe d'asile. Pour requérir l'asile, il suffisait de saisir l'anneau. A ce sujet, Lebeuf <sup>2</sup> dit avoir eu connaissance de cet ancien usage (mentionné d'ailleurs par Grégoire de Tours) dans l'histoire des miracles de saint Germain, recueillis par le moine Héric d'Auxerre, sous Charles le Chauve. Au xvi<sup>e</sup> siècle, pour indiquer l'action de se servir du heurtoir, on disait *tabuter à la porte* <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> *Li Romans de Berte aus grans piés*, ch. xlv. Édit. Techener; 1832.

<sup>2</sup> *Histoire de la ville et du diocèse de Paris*, t. I, p. 374.

<sup>3</sup> *Cymbalum mundi*.